



## **MODULE 2 :** Savoir travailler avec l'Architecte des Bâtiments de France et identifier les acteurs régionaux de l'architecture et du patrimoine

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

#### **Approches réglementaires des sites :**

- Comprendre le rôle de l'ABF et construire un dialogue entre ABF, ville et préfecture ;
- Savoir identifier les partenaires locaux de l'ingénierie de l'architecture, patrimoine, urbanisme et paysage : ABF mais aussi CAUE, PNR, DRAC/UDAP, Maisons de l'architecture, agences d'urbanismes, etc. ;
- Organiser des dialogues stratégiques avec ces partenaires pour dynamiser l'exigence d'architecture : visites d'opérations avec le Conseiller DRAC, l'ABF et l'élu local, ainsi que les autres partenaires cités ;
- Approche réglementaire de l'activation urbaine.

#### **Savoir repérer les enjeux majeurs des sites de la ville :**

- Présentation d'un diagnostic patrimonial (atlas documentaire de la ville, croissance urbaine, morphologie urbaine, typologie architecturale, enjeux patrimoniaux, paysagers, urbains, architecturaux) et analyse des ressources existantes (travail de récolement et d'analyse de la valeur patrimoniale des centres anciens) ;
- Analyse de la valeur patrimoniale du bâti rural ancien : connaître, comprendre, intervenir ;
- Considérer le patrimoine au centre des projets de revitalisation (commerce, habitat, tourisme, démographie) en amont de toute programmation et construire un plan politique patrimonial pour la ville.

#### **Échanges à partir des différents projets des Chefs de projet PVD :**

- Développer une vision globale de revitalisation par le prisme du patrimoine, et ce pour toutes les PVD de l'EPCI du Chargé de projet ;
- Savoir transmettre les opportunités patrimoniales, spatiales et foncières aux élus en adaptant son langage à l'interlocuteur ciblé et organiser le travail avec les différents acteurs des projets ;
- Savoir construire un réseau d'échanges et diffuser un guide de bonnes pratiques au service du développement durable et local (solutions techniques, utilisation de matériaux locaux, filières de matériaux durables et/ou bio-sourcés locales).

### **FORMAT**

- 1 jour - **10 mai 2023**
- 7 heures
- Distanciel
- 40 places

### **INTERVENANTS :**

Trinôme d'intervenants présents ensemble sur le plateau :

#### **Deux Architectes des Bâtiments de France :**

**Frédéric Auclair**, Architecte du Patrimoine, Architecte des Bâtiments de France, ancien Président de l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France.

&

**Véronique André**, Architecte des Bâtiments de France, adjointe au chef de service de l'UDAP des Côtes d'Armor

#### **Un élu local :**

**Jean-Luc Barral**, Adjoint au maire de Clermont-l'Hérault.

#### **Un activateur urbain :**

**Julien Vever**, atelier UOA (sous réserve) // un activateur urbain spécialiste de l'urbanisme transitoire.

#### **Modération de la journée par l'École de Chaillot :**

**Delphine Aboulker**, Directrice-adjointe de l'École de Chaillot.